



Séance du 2 avril 2025

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Maire

Membres élus le 15 mars 2020

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 21
Nombre de suffrages exprimés : 26
Pour : Unanimité

Convocation du : 19 mars 2025
Date d'affichage : 20 mars 2025

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du
Nord le 7 avril 2025 et publication du
7 avril 2025.

Délibération N° 02-25-19

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Mme MASQUELEZ Corinne, M. CROXO Pierre, Mme MICHEL Fabienne, M. CARLIER Jean-Louis, M. BIENKOWSKI Renaud, Mme BAYART Angélique, M. KOS Arnaud, Mme CIESIELSKI Magali, M. FOUQUET Hervé, Mme WOLOSZ Angélique, Mme MALECHA Sandrine, M. FLUET Guillaume, M. MERESSE Alain, Mme RIOU Sandrine, Mme TOURNEUR Nathalie, M. FILLIERE Patrick, M. SION Fabrice, M. QUILLIOT Philippe, M. ARCHIE Patrick, M. JANIACZYK Jean-Marc.

Absents excusés et représentés : M. LAGACHE Frédéric, M. VAN MEENEN Laurent, Mme DELEDICQUE Sylvie, Mme CLAEYMAN Isabelle, Mme DERBAY Savéria.

Absente excusée et non représentée : Mme RUBY Valérie

Secrétaire de séance : Mme CIESIELSKI Magali.

OBJET	VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2025
--------------	---

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2312-1 et suivants, ainsi que l'article L5217-10-4 ;

Vu le règlement budgétaire et financier de la commune de Thumeries approuvé par délibération du conseil municipal du 28 février 2024 ;

Vu le débat sur le rapport d'orientation budgétaire du 19 février 2025,

Vu la note de présentation brève et synthétique du budget primitif de l'exercice 2025, annexée à la présente délibération ;

à l'unanimité,

- Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025, par chapitre et par nature telles que :



Investissement

Dépenses : 783 525,15 €

Recettes : 873 406,19 €

Fonctionnement

Dépenses : 4 993 455,87 €

Recettes : 4 993 455,87 €

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 900 876,13 € (dont 117 350,98 € de RAR)

Recettes : 900 876,13 € (dont 27 469,94 € de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 4 993 455,87 € (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 4 993 455,87 € (dont 0,00 de RAR)

- Dit que la note brève et synthétique de présentation du budget primitif ainsi que la maquette officielle M57 sont annexées à la présente délibération.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Municipal repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.


Le Secrétaire de séance,

Magali CIESIELSKI.


Le Maire,

Nadège BOURGHELLE-KOS.

